

COMPRENDRE VOTRE FACTURE D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT



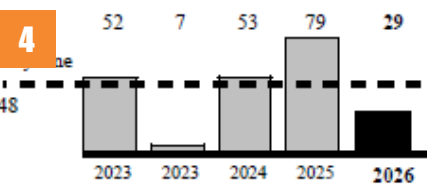
1 SERVICE GESTION COMPTABLE SALLANCHES
CS 4052
1259 ROUTE DU ROSAY
74706 SALLANCHES

M ROBINET
11 RUE

Facture d'eau

2 Période du 01/11/2025 au 30/04/2026

3 Eau	72.57	euros	
Assainissement	102.31	euros	
TOTAL TTC de la facture	174.88	euros	

4 

NET A PAYER 174.88 euros
Avant le 30/06/2026

5 Vous pouvez régler cette facture en ligne sur www.mairie-prazsurarly.fr/paiement-en-ligne en saisissant les informations suivantes :

Identifiant collectivité : 002385 Référence : 2026-EA-00-758

Ou par virement bancaire, sur le compte du SGC de Sallanches avec la référence de la facture ci-dessus
IBAN : FR16 3000 1001 36E7 4300 0000 026 / BIC : BDFEFRPPCCT

Vous souhaitez passer au prélèvement automatique ? Contactez-nous : eaux@mairie-prazsurarly.fr

Payable également en espèces (dans la limite de 300 €) ou en carte bancaire, muni du présent avis, auprès d'un buraliste ou partenaire agréé (liste consultable sur le site www.impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite)

A RETOURNER AVEC LE REGLEMENT

SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE SALLANCHES
CS 4052
1259 ROUTE DU ROSAY
74 706 SALLANCHES
Commune : PRAZ-SUR-ARLY



6 REFERENCES

CAS2260	Coll 777
	777
Numéro 2026-025-000758	Clé1 7
Echéance 30/06/2026	Clé2 M
NET A PAYER 174.88	euros

Réf. Abonnement : JOR 7 8 9				Période facturée : du 01/11/2024 au 30/04/2025			
Bénéficiaire	Réf. Compteur	Anc. index	Nv. index	Conso. (m3)	Date relevé	Adresse	
	13UA 10	384	396	12	Estimé		
Désignation		Base	Taux	Montant HT	TVA	Montant TVA	Montant TTC
ACOMPTE DROITS FIXES EAU		0.5	35.00000	17.50	5.50	0.96	18.46
ACOMPTE LOCATION COMPTEUR		0.5	15.00000	7.50	5.50	0.41	7.91
ACOMPTE CONSO EAU		12	1.09000	13.08	5.50	0.72	13.80
DISTRIBUTION DE L'EAU			37.38%	38.08		2.09	40.17
ACOMPTE DROITS FIXES ASSAINISSEMENT		0.5	35.00000	17.50	10.00	1.75	19.25
ACOMPTE CONSO ASSAINISSEMENT		12	1.95000	23.40	10.00	2.34	25.74
ACT DROITS FIXES ASST TRAITEM		0.5	35.00000	17.50	10.00	1.75	19.25
TRAITEMENT DES EAUX USEES			57.32%	58.40		5.84	64.24
ACOMPTE REDEVANCE CONSOMMATION EAU		12	0.43000	5.16	5.50	0.28	5.44
ACOMPTE PERFORMANCE RESEAUX D'EAU POTABLE		12	0.01000	0.12	5.50	0.01	0.13
ACOMPTE PERFORMANCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF		12	0.01000	0.12	10.00	0.01	0.13
ORGANISMES PUBLICS			5.30%	5.40		0.30	5.70

- 1** Trésorerie à laquelle adresser votre paiement
La mairie obéit au principe de séparation de l'ordonnateur et du comptable. Ainsi, le recouvrement relève directement du Trésor public.
- 2** Période de consommation facturée
Pour étaler le règlement dans le temps, deux factures vous sont envoyées :
 - Une 1^{re} d'acompte en mai
 - Une 2^{nde} de solde en novembre
- 3** Montants distincts de vos factures d'eau et d'assainissement
- 4** Historique de votre consommation d'eau en m³
- 5** Modes de règlement de votre facture
Sur le site www.mairie-prazsurarly.fr/paiement-en-ligne
Par prélèvement automatique, en remplissant le formulaire de demande SEPA téléchargeable sur www.mairie-prazsurarly.fr/services-municipaux/eau-assainissement
En espèces ou en carte bancaire, muni de la facture avec le QR code, auprès des buralistes agréés, listés sur www.impots.gouv.fr/paiement-de-proximite
Par chèque, en retournant le talon de votre facture avec le règlement à la trésorerie
- 6** Date d'échéance de paiement
- 7** Référence de l'abonnement
- 8** Ancien et nouvel index
L'index (le nombre de m³ d'eau consommés) correspond aux chiffres noirs, visibles sur votre compteur. Les autres en rouge sont des litres d'eau et ne sont pas pris en compte dans le calcul de votre consommation.
La différence entre l'ancien index et le nouveau correspond à votre consommation sur la période.
- 9** Consommation d'eau en m³
Grâce à un émetteur posé sur votre compteur, la mairie peut télélever votre consommation deux fois par an et établir une facture au réel.
- 10** Référence de votre compteur (n° de série)
- 11** Coût de l'eau potable consommée (Mairie de Praz-sur-Arly)
Frais fixes d'abonnement
Location compteur
Conso eau
- 12** Coût de l'assainissement (SIVU Megève/Praz)
Frais fixes d'abonnement
Collecte de vos eaux usées
Traitement de vos eaux usées
- 13** Coût des redevances (Agence de l'eau)
Collectées pour le compte de l'agence, les redevances servent à financer des actions préservant la qualité et le volume de l'eau, ainsi que les milieux aquatiques : lutte anti-pollution, préservation de la santé et de la biodiversité...

